

Mot du comité organisateur

Bonjour à tous!

C'est avec plaisir que toute l'équipe du Rallye International de Québec – Tour de Portneuf vous invite, du 15 au 16 juillet 2022, au grand retour de cet événement unique de retour après 20 ans d'absence. Nous y accueillerons des compétiteurs de partout en Amérique qui y disputeront les différents championnats.

Plusieurs clubs ont mis la main à la pâte pour redémarrer cet événement en raison du besoin de tenir des événements à statut régional non CRC. Nous mettons sur place cet événement, afin de redonner une présence au rallye près de la capitale nationale. Il y aura un Shakedown, et plusieurs toutes nouvelles étapes chronométrées et sites spectateurs. La 1^{ère} édition de ce retour, c'est environ 120 km de spéciales sur 1 jour que vous aurez le plaisir à parcourir.

Nous espérons vous compter parmi nous en grand nombre les 15 et 16 juillet 2022.

Sincères salutations!

Le coordonnateur de l'événement et le comité organisateur.

Le Club Auto Défi Outaouais (CADO) est l'organisateur de l'événement nommé :

Rallye International de Québec, Tour de Portneuf.



Règlement particulier 2022

Rallye International de Québec – Tour de Portneuf

<u>Table des matières</u>	<u>Pages</u>
1. Introduction	3
2. Organisation	4
3. Emplacement	5-6
4. Programmation de l'événement	7-8
5. Inscription	9-10
6. Assurance	10
7. Publicité et identification des véhicules	11
8. Reconnaissance	11
9. Inspection technique	12
10. Autres procédures	13-14
11. Podiums et trophées	15
12. Zone de restauration, hébergement et essence	15
13. Divers	15
Emplacement identification véhicule (Annexe 1)	16
NACAM Règlementation spéciale (Annexe 2)	17
Dispositif de suivi Rallysafe (Annexe 3)	19

FIA NACAM Règlementation spéciale (Annexe 3)

1 – Introduction

1.1 Description

Le Rallye International de Québec – Tour de Portneuf 2022 est une compétition automobile qui aura lieu à Sainte-Christine d’Auvergne, Québec, Canada les 15 et 16 juillet 2022.

Les abréviations suivantes seront utilisées dans ce document pour présenter les différents championnats :

- NRC FIA NACAM Rally Championship
- CREC Championnat des Rallyes de l’Est Canadien
- RSQ Championnat de Rallye du Québec

L’événement comptera pour les championnats suivants (pilotes, co-pilotes et manufacturiers) :

- Manche 4 du FIA NACAM Rally Championship (NRC);
- Manche 3 du Championnat des Rallyes de l’Est Canadien (CREC);
- Manche 4 du Championnat de Rallye du Québec (RSQ).

Les championnats CREC et RSQ sont sanctionnés par les règles générales de compétition de CARS et aux règlements des rallyes de performance disponible au : <https://carsrally.ca/fr/cars-accueil/>. Le rallye permettra aux participants de comptabiliser des points selon les règlements propres aux championnats respectifs disponibles au : <http://www.ecrc-crec.ca/index.php/fr/> et <http://www.rsq.qc.ca/>.

Les modifications, amendements et/ou changements au règlement particulier ou à l’horaire seront annoncés par des bulletins numérotés, datés et approuvés par le directeur de course et par un commissaire sportif. Ces bulletins seront affichés au tableau virtuel officiel de l’événement sur le site web www.rallyedequebec.ca et seront envoyés par courriel aux compétiteurs. Les notifications peuvent également être remis à un contrôle de temps où les concurrents seront invités à en prendre connaissance et signifier qu’ils ont reçu la notification.

1.2 Surface des routes de compétitions et distance

Les spéciales seront disputées sur les routes de gravier, de terre et d’asphalte. L’altitude entre le niveau moyen de la mer est de 350 mètres.

Le rallye sera composé de 14 épreuves chronométrées (spéciales) divisées en 3 étapes. La distance totale approximative est de 390 km dont 120 km en épreuves chronométrées.

2 – Organisation

2.1 Adresse du club organisateur

CLUB AUTO DÉFI OUTAOUAIS
66 Montée Lafontaine
Montpellier (Québec) J0V 1M0
Tél. (819) 428-2220

2.2 Visa et permis

- Permis NRC: À venir
- Permis RSQ: À venir

2.3 Autorité Sportive

Poste	Nom
Président Championnat FIA NACAM	Carlos Cordero
Directeur du Championnat RSQ	Nicolas Laverdière

2.4 Officiels

Poste	Nom
NRC Commissaire FIA	À Déterminer
Commissaire Senior RSQ	Philippe Corbeil
Commissaire	À Déterminer
Observateur CARS	À Déterminer

2.5 Comité Organisateur

Poste	Nom
Coordonnateur de l'événement	Yannick Lefebvre
Coordonnateur adjoint	François East
Directeur de course	Fabio Zuncheddu
Conseiller technique	Donald LeBlanc
Radio-Net ou assistant au directeur de course	Gabriel Monette
Régistrare - trésorier	Renault Jacques (à confirmer)
Responsable de la compilation	Rally Scoring
Responsable de la sécurité	Jean-François Harvey
Inspection technique	Laurent Lachance Brassard – Chris Krepski
Responsable des routes	Yannick Lefebvre - Raphael Fraczek
Responsable du cahier de route	Cezary Macciocha
Commandites	Frederic Senterre
Responsable des médias et réseaux sociaux	Frederic Senterre
Responsable des bénévoles	(à confirmer)
Responsable des contrôleurs	David Brassard
Responsable relations compétiteur (espagnol)	Joel Alvarez
Responsable des sites spectateurs	Olivier Lachance
Responsable de l'aire de service	(à confirmer)
Pilote voiture 0	À Déterminer
Pilote voiture 00	À Déterminer
Pilote voiture 000	À Déterminer
Voiture 99	Philippe Guertin

3 – Emplacement

3.1 Inscription des équipes (pré-rallye)

[Terrain municipal Sainte-Christine d’Auvergne](#)

80 Rue Principale
Sainte-Christine-d'Auvergne, (Québec) Canada
G0A 1A0

3.2 Quartier Général, inspection technique et aire de service

[Terrain municipal Sainte-Christine d’Auvergne](#)

80 Rue Principale
Sainte-Christine-d'Auvergne, (Québec) Canada
G0A 1A0

3.3 Inscription des bénévoles, formation contrôleurs Rallysafe

[Terrain municipal Sainte-Christine d’Auvergne](#)

80 Rue Principale
Sainte-Christine-d'Auvergne, (Québec) Canada
G0A 1A0

3.4 Shakedown Patates Dolbec

[Sablière Dolbec coin route 354 et route des bois francs](#)

Sainte-Christine-d’Auvergne, (Québec) Canada
G0A 1A0

3.5 Parc fermé (Pré-rallye) et départ protocolaire

[Terrain municipal Sainte-Christine d’Auvergne](#)

80 Rue Principale
Sainte-Christine-d'Auvergne, (Québec) Canada
G0A 1A0

3.6 Fin de l’événement, parc fermé et podium (post-rallye)

[Municipalité de Sainte-Thècle](#)

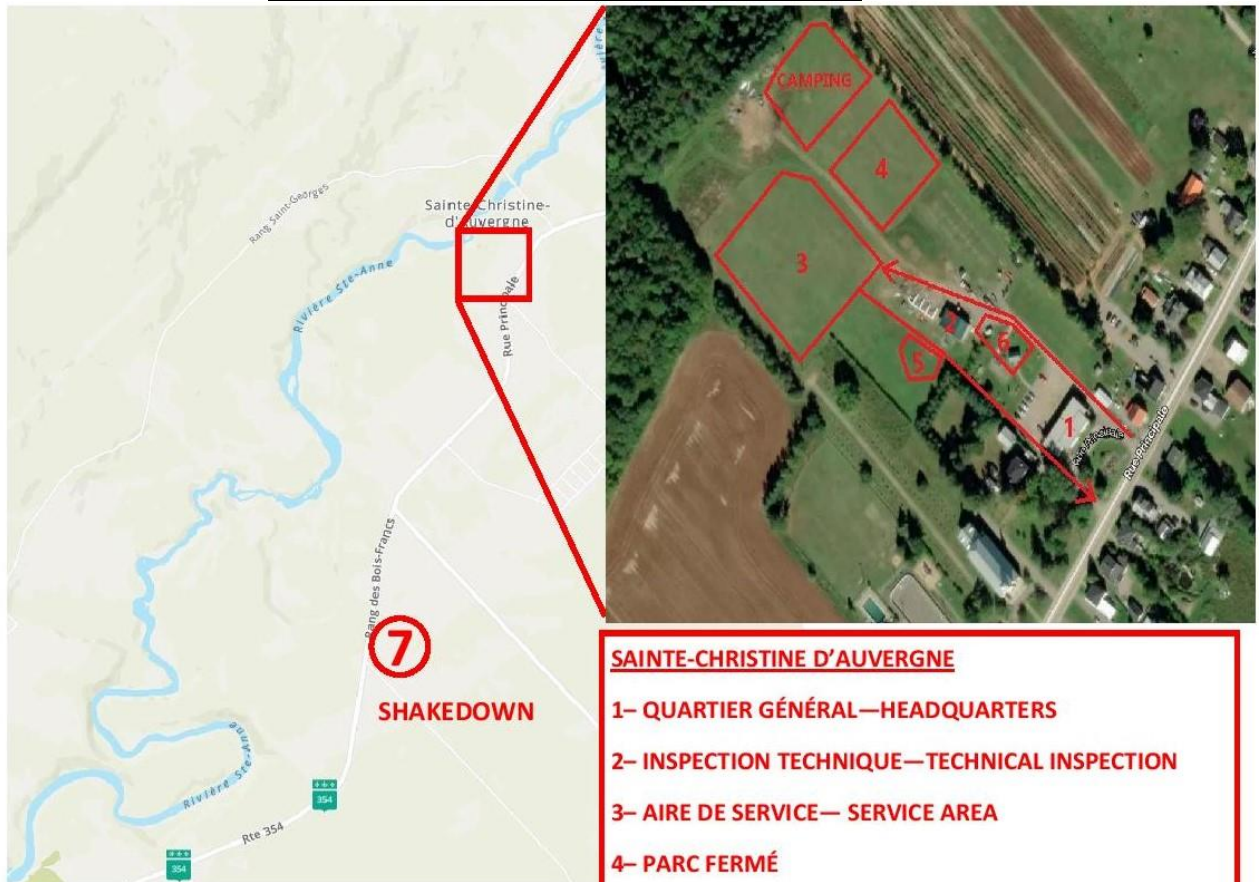
301 Rue St Jacques
Sainte-Thècle, (Québec) Canada
G0X 3G0

3.7 Banquet d’après rallye

[Municipalité de Sainte-Thècle](#)

301 Rue St Jacques
Sainte-Thècle, (Québec) Canada
G0X 3G0

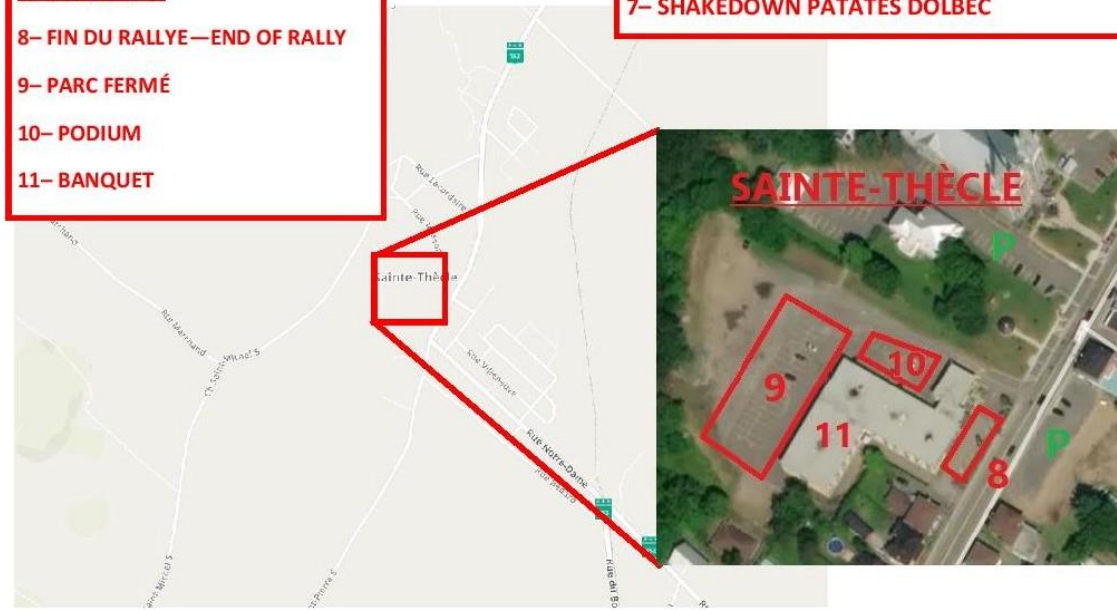
Emplacement des sites dans Portneuf



SAINTE-CHRISTINE D'AUVERGNE

- 1- QUARTIER GÉNÉRAL—HEADQUARTERS
- 2- INSPECTION TECHNIQUE—TECHNICAL INSPECTION
- 3- AIRE DE SERVICE— SERVICE AREA
- 4- PARC FERMÉ
- 5- RAVITAILLEMENT—FUELLING
- 6- AIRE DE RESTAURATION—FOOD COURT
- 7- SHAKEDOWN PATATES DOLBEC

- ### SAINTE-THÈCLE
- 8- FIN DU RALLYE—END OF RALLY
 - 9- PARC FERMÉ
 - 10- PODIUM
 - 11- BANQUET



4 – Programmation de l'événement

4.1 Horaire pré-rallye

Jour et date	Heure	Activité	Emplacement
Lundi 23 mai 2022	8h00	Publication du règlement particulier et ouverture de la période d'inscription hâtive	www.rallyedequebec.ca
Lundi 4 juillet 2022	19h00	Fin de la période d'inscription hâtive et début de la période d'inscription régulière	www.rallyedequebec.ca
	20h00	Publication de l'ordre de départ provisoire	www.rallyedequebec.ca
Lundi 11 juin 2022	19h00	Réunion des équipages Novice	Virtuelle Zoom
Mercredi 13 juillet 2022	19h00	Réunion des bénévoles	Zoom
Jeudi 14 juillet 2022	12h00 à 20h00	Ouverture de l'aire de service et installation des équipes de service	Terrain municipal Sainte-Christine d'Auvergne
	18h00 à 19h30	Période d'inscriptions des équipes à l'événement	Hôtel de ville Sainte-Christine d'Auvergne
	23h00	Fin des travaux mécaniques sur les voitures (bruit)	Aire de service
Jour et date	Heure	Activité	Emplacement
Vendredi 15 juillet 2022	5h08	Lever du soleil	Sainte-Christine d'Auvergne
	7h00 à 21h00	Ouverture du Quartier Général	Quartier Général
	7h00 à 12h00	Période d'inscriptions tardive des équipes à l'événement.	Quartier Général et aire de service
	8h00 à 18h00	Reconnaissance du parcours	
	9h00 à 20h00	Inspection technique sur rendez-vous (Les rendez-vous pour l'inspection doivent être pris lors de l'engagement sinon au plus tard lors de l'inscription du 14 juillet)	Aire de service
	18h00 à 19h30	Shakedown Patates Dolbec début du service 19h30 à 21h30	Sainte-Christine d'Auvergne
	19h00	Séance d'information chronométrage	Salle municipale
	19h00	Réunions (Officiels, sécurité, paramédics, etc.)	Salle municipale
	19h30	Tirage au sort de l'ordre de départ pour les pilotes avec facteur de vitesse de plus de 85	Quartier général
	20h00	Réunion des commissaire #1	Quartier général
	20h38	Coucher du soleil	Sainte-Christine d'Auvergne
	21h30	Ravitaillement + Parc fermé – fin des travaux mécaniques sur les voitures	Sainte-Christine d'Auvergne
	22h00	Fermeture du quartier général	Sainte-Christine d'Auvergne

4.2 Horaire du Rallye

Jour et date	Heure	Activité	Emplacement
Samedi 16 juillet 2022	5h09	Lever du soleil	Sainte-Christine d'Auvergne
	5h30 à 6h30	Inspection technique tardive (Sur demande seulement)	Garage municipal Sainte-Christine d'Auvergne
	7h00	Ouverture du Quartier Général	Quartier général
	7h00	Affichage de l'ordre de départ officiel	Quartier général
	8h00	Réunion des pilotes (Obligatoire)	Quartier général
	9h00	Départ du rallye et de l'étape A	Quartier général
	13h59	Fin de l'étape A	Aire de service
	14h30	Réunion des commissaires #2	Quartier général
	14h49	Départ de l'étape B	Aire de service
	16h12	Fin de l'étape B et pause pour déplacement des équipes vers secteur Nord-Ouest	Aire de service
	16h45	Réunion des commissaires #3	Quartier général
	17h57	Départ de l'étape C	Quartier général
	20h26	Arrivée et fin du rallye – Parc fermé	Hôtel de ville de Sainte-Thècle
	20h37	Coucher du soleil	Sainte-Thècle
	21h00	Affichage des résultats officiels, Réunion des commissaires #4 et podiums, Retour des carnets de bord.	Sainte-Thècle
	22h00	Fermeture du Quartier général	Quartier général

**** L'horaire du déroulement des étapes du rallye 16 juillet 2022 est approximatif et celle de la première auto. L'horaire complète et précise vous sera transmis le plus rapidement possible****

5 – Inscriptions

5.1 Date d'inscription

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à la fermeture de la période d'inscription le jeudi 14 juillet 2022 à 19h30.

Nous accepterons un maximum de 40 voitures. S'il y a plus de 40 inscriptions, une liste d'attente sera faite en ordre de réception des inscriptions et du paiement. Une inscription doit être complètement payée pour être considérée comme acceptée.

La période des inscriptions hâtives sera du 23 mai 2022 8h00 au 4 juillet 2022 à 19h00.

La période des inscriptions régulières sera du 4 juillet 2022 19h01 au 14 juillet 2022 à 19h30.

5.2 Procédure d'inscription

Le formulaire d'inscription est disponible au www.rallyedequebec.ca

Pour qu'une inscription soit acceptée et que l'équipage soit affiché sur la liste de départ provisoire, le formulaire d'inscription devra être complètement rempli et les frais devront être totalement acquittés virement interac ou par chèque.

5.3 Coût de l'inscription

Catégorie	Inscription hâtive Avant 24 juin 2022 19h00	Inscription régulière Après 4 juillet 2022 19h00
RSQ / CREC (Régional Étape A et B)	850\$	950\$

**** Les coûts d'inscription sont en dollars canadiens**

Ces montants incluent tous les frais organisationnels cachés tels que :

- Les documents nécessaires à la préparation du rallye;
- Les frais d'équipement de chronométrage et de repérage « tracking » (voir Annexe 3)
- Une prime d'assurance (voir section 6.1 plus bas).

Le coût d'inscription au shakedown sera de **\$100 supplémentaire par équipe.**

5.4 Procédure de paiement

Le paiement des frais d'inscription peut être fait par une des 3 façons suivantes :

- Virement Interac à paiements@rallyedequebec.ca (inscrire la réponse : rallyeqc);
- Chèque transmis au Club Auto Défi Outaouais (à l'adresse section 2.1).

5.5 Remboursement

Une inscription complète peut être retirée :

- Sans pénalité, jusqu'à 48 heures avant le début de l'inscription au Quartier général soit le 12 juillet 2022 à 7h00.
- Avec une pénalité de 25% des frais d'inscription, moins de 48 heures avant le début de l'inscription.
- Pas de remboursement après le 14 juillet 2022 à 7h00.

5.6 Documents à vérifier et renonciation (électroniquement)

Les informations contenues dans le formulaire d'inscription des équipes seront vérifiées et les documents suivants seront examinés de façon électronique par notre registraire. Les documents suivants doivent accompagner le formulaire d'inscription par courriel au info@rallyedequebec.ca

- Autorisation de l'ASN respectif pour les compétiteurs ayant une licence internationale;
- Auto-déclaration de CARS sera nécessaire pour l'inscription de l'événement et l'inspection technique;
- Les pilotes et copilotes doivent également signer la renonciation au formulaire d'inscription CARS et, en outre, tous les concurrents et membres de l'équipe de service doivent signer les renonciations générale CARS et de l'assureur ainsi que la renonciation CARS Covid 19.

5.7 Inscription à l'événement et remise des documents du rallye

L'inscription à l'événement des équipages aura lieu le 14 juillet 2022 entre 18h00 et 19h30. Les compétiteurs devront se présenter au lieu indiqué à la section 3.1 avec leurs documents.

5.8 Documents fournis

Pendant l'inscription et la vérification administrative, les documents suivants seront remis :

- Cahier de route et de reconnaissance;
- Un bracelet pour chaque membre de l'équipe de service (permet d'accéder à l'aire de service);
- Instruction pour la vérification de l'odomètre;
- Autocollants panneaux de portes, pare-brise (vendus par CARS au besoin) ceux du CRC ne sont pas obligatoires;
- Autocollants de numéros de compétition;
- Autocollants de commanditaires avec les instructions;
- Cahier de service avec les routes, carte, itinéraires et distance entre chaque service;
- Deux autocollants « Service » seront remis à chaque équipage pour mettre sur deux (2) véhicules au choix pour accéder à l'aire de service (excluant les remorques et voiture de rallye).

6 – Assurance

6.1 Assurance de responsabilité

Les participants à l'événement sont couverts par une assurance responsabilité civile, dommages corporels et matériels aux tiers jusqu'à 5 000 000\$ CDN fourni par CARS.

6.2 Assurance maladie

Les équipes (pilote, co-pilote et équipe de service) provenant de l'extérieur du Québec doivent s'assurer qu'elles ont une couverture d'assurance-maladie personnelle fournissant une couverture des soins médicaux de base.

6.3 Période de couverture

La couverture d'assurance de l'événement couvre seulement les équipes durant les épreuves spéciales. La responsabilité civile et dommage en dehors des étapes relèvent de la police d'assurance automobile de chaque concurrent. La couverture d'assurance de l'événement prend fin à la clôture du rallye ou en cas de retrait de l'équipe.

7 – Publicité et identification des voitures

7.1 Obligations et restrictions

Les voitures doivent afficher les numéros, les bannières de pare-brise et de portières tel que spécifié en annexe 3 et en place lors de l'inspection technique.

7.2 Publicité supplémentaire

Il est obligatoire pour tous les compétiteurs d'afficher clairement et de façon optimale tous les autocollants fournis par RSQ ainsi que les commanditaires de l'événement. Ils devront être apposés aux endroits identifiés par l'organisation.

7.3 Numéros de compétition

Les numéros autocollants fournis par l'organisation devront être apposés sur les portes avant, sur la partie supérieure du pare-brise avant ainsi que sur les fenêtres de côté arrière.

Les numéros doivent être maintenus sur la voiture pour toute la durée de la compétition et doivent être propres et visibles au début de chaque étape du rallye.

8 – Reconnaissance

8.1 Date

La reconnaissance du parcours est facultative pour les concurrents, mais elle est fortement recommandée. La reconnaissance sera faite conformément au règlement de CARS.

La reconnaissance aura lieu le 15 juillet 2022 entre 8h00 et 18h00. Tout membre d'une équipe observé sur les étapes en dehors de cette période sera signalée aux commissaires sportifs pour sanction. Toute écart de conduite pendant les reconnaissances sera passible d'une amende de \$500.00

8.2 Inscription

Tous les concurrents souhaitant participer à la reconnaissance doivent s'inscrire au Quartier général en respectant l'heure indiquée à la section 4.1. Ils recevront ensuite les documents et objets suivants :

- Livre de route de reconnaissance;
- Un horaire des reconnaissances.

Le numéro autocollant à apposer sur le côté supérieur droit (co-pilote) du pare-brise et doit être visible tout au long de la reconnaissance.

8.3 Directives particulières

Les instructions pour le déroulement des reconnaissances seront envoyées par courriel aux compétiteurs.

Durant les reconnaissances, les compétiteurs ne pourront pas utiliser leur voiture de rallye. Les équipes seront autorisées à parcourir un maximum de 2 fois chaque épreuve pendant les reconnaissances. Il est interdit aux équipes de conduire en sens opposé de celui de l'épreuve, sauf sur exception émise par l'organisation. Si une épreuve est courue plus d'une fois durant le rallye, elle sera en 2 passages seulement pendant les reconnaissances. Pour des raisons de sécurité, il est important de suivre l'horaire établi par l'organisation.

Les compétiteurs doivent prendre en considération que, durant les reconnaissances, les routes de rallye seront ouvertes aux usagers de la route et surtout aux camions forestiers. Il est impératif de respecter la sécurité et les droits de tous les usagers.

8.4 Contrôle d'observation

L'organisation se réserve le droit de tenir des contrôles d'observation durant les reconnaissances afin de vérifier la conformité aux règles qui s'y appliquent.

La vitesse maximale est de 60 km/h sur les routes de rallye durant les reconnaissances ou la vitesse autorisée lorsqu'un panneau l'indique. La vitesse maximale durant les transports est celle indiquée sur les panneaux de route. Sur la route du transport entre le pont de la rivière Talayarde et l'étape chronométrée il est strictement interdit de faire des accélérations, freinages intenses ou toute manœuvre pouvant endommager la chaussée de gravier, sous peine d'amende de \$500.00, ceci en reconnaissances ou en transit le jour de la compétition. Ceci est conditionnel à notre droit de passage sur les terres de la Scierie Dion et Fils.

S'il y a des infractions, les pénalités seront calculées selon le RNR 13.6.12.

9 – Inspection technique

9.1 Éléments requis pour y accéder

- Livre de bord du véhicule (Logbook);
- Le formulaire technique de déclaration sur l'honneur ;
- Tous les éléments d'identification du véhicule exigés (ex : numéros, publicités, etc.) doivent être apposés selon les indications en annexe 3;
- Tous les équipements de sécurité (les combinaisons de course, les casques, les dispositifs de protection de la tête et du cou (Hans));
- Le véhicule de compétition ainsi que ses éléments de sécurité doivent être conformes aux règles des sections 11 et 12 du RSN et RNR de CARS disponibles au : https://carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS_2022_Rules_FR_Final.pdf

9.2 Horaire et emplacement

Voir section 4.2 pour l'horaire.

9.3 Livre de bord (Logbook)

Lors de l'inspection, votre livre de bord sera retenu par le responsable de l'inspection. Les livres seront remis à la cérémonie de remise des prix. Si une équipe ne termine pas le rallye pour cause de bris mécanique ou autre, le véhicule devra être inspecté avant la remise du livre. Les livres de bord non réclamés seront donnés au directeur de la série régionale pour être posté par la suite.

9.4 Installation permanente pour l'unité RallySafe

Lors de l'inspection, toutes les voitures de rallye devront être munies du kit d'installation permanente pour recevoir l'unité RallySafe annoncé dans le bulletin 2022-01 de CARS disponible au: <https://carsrally.ca/fr/cars-bulletins/bulletin-2022-01rallysafe-dans-le-championnat-canadien-de-rallye/>

10 – Autres procédures

Le RSN et RNR de CARS sont disponibles au : https://carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS_2022_Rules_FR_Final.pdf

10.1 Unités de mesure

Toutes les distances sont en kilomètres. Un trajet mesuré permettant d'ajuster l'odomètre sera inclus avec le cahier de route.

10.2 Heure officielle

L'heure officielle du Rallye International de Québec – Tour de Portneuf sera celle affichée au Quartier général.

10.3 Procédure de pointage (contrôle)

Voir section 15.4 du RSN et RNR de CARS.

10.4 Procédure de chronométrage

Section 15.5 du RSN et RNR de CARS.

Le système de chronométrage utilisé sera celui de RallySafe. L'utilisation de ce système permettra à l'équipe de compilation d'afficher les résultats en quasi temps réel.

Le chronométrage manuel sera utilisé comme système de relève.

10.5 Modalité de départ

Un compétiteur devrait partir à chaque minute. Les 5 premiers pilotes (ou le nombre équivalent de conducteurs dont le facteur de vitesse est supérieur à 85) disposeront d'une minute supplémentaire.

Les organisateurs peuvent en attribuer une minute supplémentaire à un pilote qui ne dispose pas d'un facteur de vitesse CARS (exemple un pilote international). Ils pourront éventuellement demander à ces pilotes de fournir les résultats d'un ou plusieurs rallyes précédents.

10.6 Procédures de départ d'une spéciale

Le décompte de départ se fera directement sur l'unité de RallySafe dans la voiture.

10.7 Parc Fermé et Procédure de fin

Suite à l'inspection technique, les équipages inscrits au shakedown pourront y participer et se réparer au besoin. Par la suite ils devront se présenter au parc fermé pré-rallye avec le plein d'essence. Tous les véhicules de compétitions devront être placés dans le parc fermé pré-rallye, L'ouverture du parc fermé pré-rallye se fera 15 minutes avant l'heure de départ de l'étape A. Le ravitaillement en carburant est interdit dans l'aire de service.

Après l'entrée au dernier contrôle horaire majeur, un parc fermé sera emménagé à la fin du rallye où les voitures seront placées jusqu'à son ouverture annoncée par un commissaire. Chaque équipe doit désigner un membre qui devra rester auprès du véhicule dans le cas où une inspection technique serait demandée.

Le Parc fermé du championnat NACAM, CREC et RSQ sera tenu à la fin du rallye. Les voitures de course doivent demeurer dans le Parc fermé jusqu'à la fin de celui-ci annoncé par un commissaire.

10.8 Procédure de re-départ après abandon

Une équipe ayant abandonné le rallye peut demander un re-départ en suivant la procédure décrite dans le RNR de CARS à la section 15.15.

10.9 Bâche de plastique

Tous les équipages doivent avoir une bâche de plastique sous la voiture de course durant les services.

10.10 Ravitaillement

Tous les véhicules de compétition devront se présenter à l'inspection technique avec le plein d'essence pour la première partie du rallye.

Le ravitaillement en essence des voitures se fera uniquement dans la zone de ravitaillement spécifique. Cette zone sera annexée à l'aire de service, mais ne sera pas considérée comme une zone de service. Aucun ravitaillement ne sera permis dans l'aire de service, tous les ravitaillements devront se faire dans la zone de ravitaillement.

Le cahier de service fournira des indications permettant de planifier la gestion de l'essence. La distance entre chaque plein n'excèdera pas 120 km.

*** Une zone de ravitaillement avant la ZEC sera aménagée et une procédure d'accès vous sera transmise dans le cahier de service ***

Le temps pour le ravitaillement sera inclus dans les temps de transport.

10.11 Unité de repérage « RallySafe » (retour)

Chaque équipe recevra une unité de repérage « RallySafe » lors de son inscription et devra nous être retournée lors du retrait de l'équipage de l'événement ou au Parc fermé à la fin du rallye. Le compétiteur est responsable de rapporter le boîtier (valeur approximative : 2 000 \$). Le compétiteur qui ne rapporte pas son boîtier sera facturé.

10.12 Shakedown

Un tracé d'environ 1 km sera mis à la disposition des équipages désirant faire des essais. Il n'y aura pas de limite du nombre de passages que chaque équipe pourra effectuer, pourvu qu'ils soient faits dans le temps alloué.

Le shakedown aura lieu le vendredi 1er juillet 2022 entre 18h00 et 19h30.

L'emplacement sera à la Sablière Dolbec, coin route 354 et route des bois francs Sainte-Christine-d'Auvergne, (Québec) Canada G0A 1A0

11 – Podiums et trophées

11.1 Podiums

La présentation des podiums se fera à la fin du rallye. Un podium sera monté pour présenter les positions 1, 2, et 3 de chaque catégorie admissible à un podium.

11.2 Trophées

Liste des trophées et podiums :

Il y aura remise de trophées pour les podiums suivants :

- RSQ 3 premières places classement général
- RSQ 3 premières places classe ouverte limitée 4 roues motrices
- RSQ 3 premières places 2 roues motrices
- NACAM Selon les règles applicables du Championnat

12 - Aires de restauration, hébergements et stations d'essence

12.1 Aires de restauration

Sur le site du Quartier Général – Aire de service, il y aura un food truck « Marlie Smoked meat » et des tables à pic-nic installées dans une section. Il y a aussi un préau en cas de pluie

12.2 Hébergements

Étant donné l'engouement pour la location de chalets à la grandeur du Québec, l'hébergement est très limité. Le secteur est cependant à moins de 45 minutes des grands centres (Québec, Trois-Rivières) où de nombreux hôtels et motels sont disponibles. Il y a possibilité de camper sur le site de l'aire de service. Si de l'hébergement est trouvé en bon nombre nous l'annoncerons sur le tableau virtuel. Contactez-nous si vous avez besoin d'aide pour trouver un logis. Un camping sera aménagé à même l'aire de service.

12.3 Stations d'essence

Il n'y a pas de station d'essence à proximité de l'aire de service, il y en a cependant 5 situées dans un rayon de 18 km de l'aire de service.

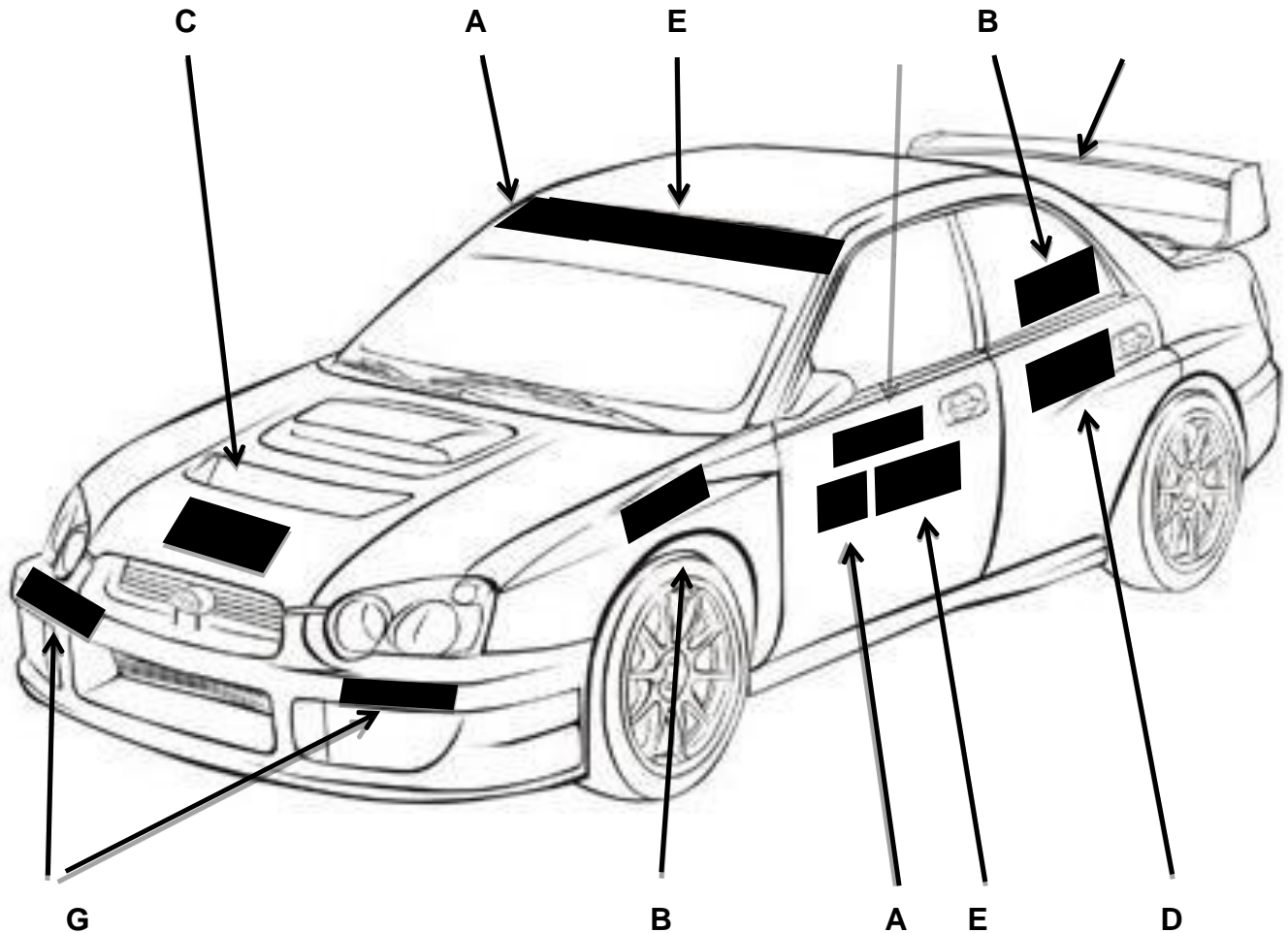
13. Divers

-Toute reconnaissance ou test sur route sont interdits (RNR 17.8.1), à l'exception des périodes de reconnaissance prévues par le présent règlement.

- L'heure officielle sera affichée à côté du tableau officiel.

-La location de véhicules est disponible à l'aéroport de Québec (45 km) et à Saint-Raymond (18 km)

ANNEXE 1 – Emplacement des numéros de compétition et autres publicités fournis par l'organisation



- A) Numéro de compétition (portes avant des 2 côtés, les vitres arrière des 2 côtés et un pare-brise côté droite) - Requis sur tous les véhicules de compétition;
- B) Nom et drapeau de la nationalité (fenêtres arrière des 2 cotés) - Requis sur tous les véhicules de compétition;
- C) Logo du Rallye International de Québec – Tour de Portneuf 2022 - Requis sur tous les véhicules de compétition;
- D) Publicité supplémentaire de l'organisation (sur les 2 côtés de l'auto) - Requis sur tous les véhicules de compétition;
- E) Facultatif;
- F) Facultatif;

- G) Logo des commanditaires du Rallye International de Québec – Tour de Portneuf 2022 (un de chaque côté avant et arrière) - Requis sur tous les véhicules de compétition.



Annexe 2

Règlementation spéciale FIA NACAM

L'événement comptera pour les différents classements applicables au championnat NRC.

Ronde 3 du Championnat des Rallyes international FIA NACAM (NRC)

Le championnat NACAM se déroulera conformément au code sportif international FIA et aux règlements sportifs régionaux du rallye F | IA (FIA-RRSR) et du championnat du rallye NACAM.

Le Rallye NRC se composera de 12 épreuves spéciales et des transports en 3 étapes. La distance totale approximative sera de 380 Km, dont 120 km en épreuves spéciales.

NOM	TITRE
PRÉSIDENT DU CHAMPIONNAT NACAM NACAM RALLY CHAMPIONSHIP PRESIDENT	Sr. Carlos Cordero
NRC COMMISSAIRE SPORTIF FIA NRC FIA STEWARD	À confirmer
NRC FIA DELEGUE TECHNIQUE NRC FIA TECHNICAL DELEGATE	À confirmer

FIA - VISA no: à venir

Admissible au Championnat : **1700 \$ USD**

Sont admissibles aux Championnat FIA NACAM ceux qui se seront préinscrits à la série NRC et qui ont acquitté les frais applicables directement à NACAM.

Annexe 3

Dispositif de suivi Rallysafe, prérequis

Tous les compétiteurs (Régional ET NACAM) qui participeront à un rallye utilisant RallySafe devront se procurer et installer à l'avance le système d'installation permanent RallySafe disponible sur [RallySafe Store](#). Il s'agit d'un achat unique qui fera partie de la voiture en permanence. Le nécessaire d'installation RallySafe doit être installé avant qu'on y accroche le boîtier RallySafe lors de l'inspection technique. Les voitures qui n'auront pas l'installation requise ne passeront pas l'inspection technique.

Consultez le Bulletin CARS 2022-01 pour plus de détails : [Bulletin CARS 2022-01](#)